Image not found or type unknown

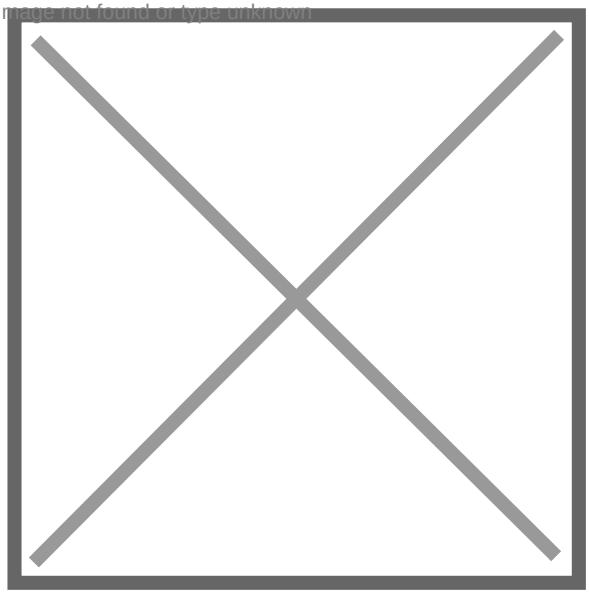

Demande de renseignements

Par **lkr30**, le **12/02/2012** à **20:14**

Bonjour,

Suite à mes condamnations en 2010 pour violence en réunion et traffic de stupéfiants, j'ai fais 6 mois d'emprisonnement. Au début de cette année, avec l'aide de mon avocat, j'ai fait la demande d'effacement du B2 avec plusieurs justifications montrant ma réinsertion, mon dynamisme. J'aimerai savoir, une fois vraiment que mon casier est bien vierge, si je pourrais intégrer la marine nationale ?

Merci pour toutes réponses.

Par **ange48**, le **22/02/2012** à **18:33**

contacter votre avocat qui contactera le CJN de nantes mais c'est assez long de réactualiser votre dossier judiciaire. en toute logique vous devriez avoir recu l'information comme quoi votre demande d'effacement au B2 est bien effective ou refusé ou a defaut d'acune de ces deux reponses vous pouvez toujours demander au tribunal ce qu'il en est en direct ou avec votre avocat

Par **lkr30**, le **23/02/2012** à **19:43**

ok merci de votre réponse:)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés